

NOTICE PAYSAGERE, le grand paysage**1-Présentation du terrain et son environnement.**

Le projet s'implante sur l'île de Molène, dans une zone vide d'habitation, sur l'impluvium de l'île.

Cette zone est aujourd'hui dédié à la récupération des eaux de pluies, le principe de cette centrale est qu'elle n'affectera pas le fonctionnement actuel du site.

Comme aucun arbres et bâtiments ne pourront faire de l'ombre aux panneaux, c'est la raison du choix du site.

**NOTICE PAYSAGERE, le projet****2- La composition du projet.**

Le projet se compose d'une charpente industrielle en acier GALVANISE, le choix d'une charpente avec une finition GALVANISE est en adéquation avec le climat de la région et les embruns de l'océan.

La couverture sera composée de panneaux photovoltaïques.

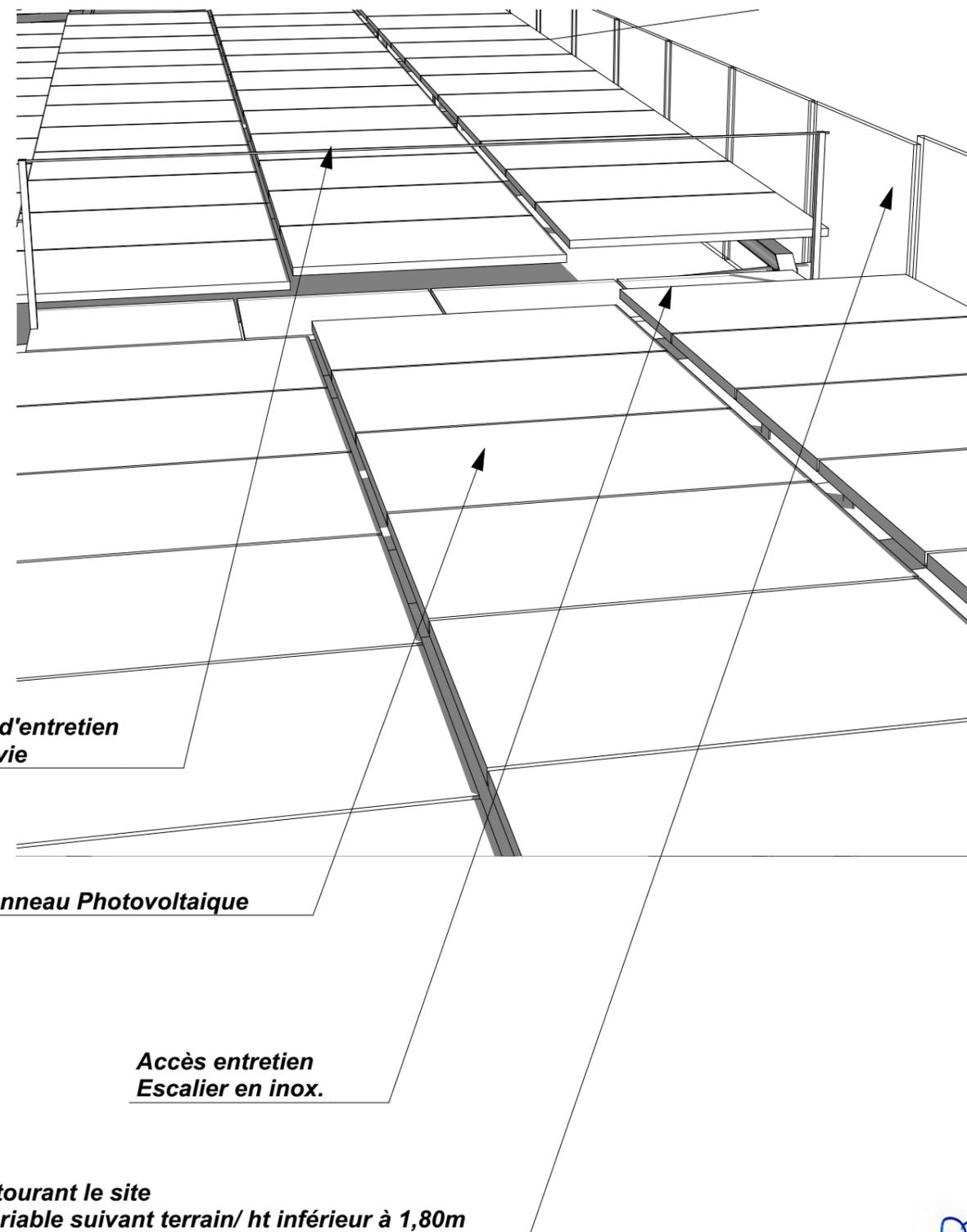
Le sol de l'impluvium est actuellement en béton avec des pentes pour permettre la bonne récupération des eaux de pluies, Ce béton sera conservé après travaux.

Une extension au local technique existant sur le site se construira pendant la phase travaux, ce local sera construit avec les matériaux identique à ceux utilisés dans le local existant, à savoir maçonnerie traditionnelle et enduit béton.

En se référant aux articles L111-16 et R 111-23 du code l'urbanisme et dans cette démarche de respect du site, de son environnement et de sa philosophie, les choix des revêtements et matériaux à mettre en œuvre sur le projet seront faits avec attention.

L'utilisation de matériaux renouvelables, de matériaux ou procédés de construction permettant d'éviter l'émission de gaz à effet de serre, sera étudiée et mise en œuvre le plus souvent possible.

La puissance à terme de ces ombrières sera d'environ 800,00kWc.



DB